

RÈGLEMENT GÉNÉRAL : COMPÉTITIONS AFGOLF

Ce règlement général est valable pour toutes les compétitions organisées par l'AFGolf. Chaque compétition a également un règlement spécifique.

Le règlement général des compétitions fédérales et la hard card sont d'application pour tout point qui n'est pas couvert par le présent règlement.

1 - ELIGIBILITE DES PARTICIPANTS

Tout joueur, qu'il soit de nationalité belge ou étrangère, est en droit de participer aux compétitions organisées par l'AFGolf s'il répond aux critères suivants :

- Avoir son home club affilié auprès de l'Association Francophone Belge de Golf.
- Etre titulaire d'un Exact handicap déterminé dans le règlement spécifique de la compétition.
- Avoir le statut amateur.

Pénalité pour infraction au point I: **Disqualification**

Tous les cas particuliers seront soumis à l'AFGolf qui pourra autoriser la participation du joueur à la compétition.

2 - INSCRIPTIONS, HEURES DE DEPART ET RESULTATS

Les inscriptions, heures de départ et résultats sont disponibles sur notre calendrier interactif via le lien <http://www.afgolf.be/calendrier-interactif/>

- Les inscriptions ouvrent 45 jours avant la compétition.
- Les heures de départ seront disponibles quelques jours avant la compétition.
- Les résultats seront publiés après la compétition.
- Pour certaines compétitions (par équipe, par club,...), les inscriptions se feront via des formulaires (voir le règlement spécifique).

3 - DIVERS

Conditions d'entraînement

- Bien que le tour d'entraînement soit payant, le participant veillera malgré tout à contacter en temps voulu le secrétariat du club hôte et à organiser avec ce dernier son tour d'entraînement.

Désinscription

- Avant la clôture des inscriptions, la désinscription se fera en ligne via l-golf.
- Après la clôture des inscriptions, la désinscription se fera par mail à l'AFGolf (info@afgolf.be).
- Le jour-même, il faudra prévenir le club qui accueille la compétition et l'AFGolf.
- Lors de la remise des prix, en cas d'absence ou d'empêchement d'un joueur gagnant, ce dernier ne sera pas cité et son prix sera attribué automatiquement au suivant.

Règlement d'ordre intérieur

- Le participant veillera à respecter le règlement d'ordre intérieur en vigueur dans le club hôte (par ex. port du jeans, soft spikes,...)

4 - RECLAMATION

Toute réclamation se rapportant à l'application du présent règlement doit être déposée le jour même, par écrit et sans délai (max 30 minutes), après le retour du flight concerné auprès du comité du Championnat.

L'AFGolf se réserve le droit d'entendre le jour même des faits les joueurs concernés ou de les convoquer ultérieurement aux fins de les entendre.

5 - COMITE DU CHAMPIONNAT

Le Comité du Championnat siègera au secrétariat du club hôte pendant la durée de la compétition.

Le comité est composé :

- d'un membre du secrétariat du club qui accueille la compétition.
- du président ou d'un membre des Groupes de Travail de l'AFGolf désigné par lui, présents à la compétition qui agiront en tant que directeurs de tournoi.
- d'un arbitre fédéral si nécessaire.